



## CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT ETIENNE DU BOIS

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU

MARDI 7 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept décembre, à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Etienne du Bois dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Guy AIRIAU, Maire de Saint Etienne du Bois.

Date de la convocation du Conseil Municipal: le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

### ORDRE DU JOUR

1. Contrats de courte durée : Accueil de loisirs, Animation Jeunesse et Services périscolaires
2. Restaurant scolaire – Tarif service seul
3. Tarifs 2022 : Salle Beauséjour, Camping, photocopie, Cimetière, droit de place...
4. Budget principal : admission non-valeur
5. Budget principal : prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022
6. Budget assainissement : prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022
7. Aménagement d'un local commercial : Attribution des marchés de travaux
8. Aménagement d'un local commercial : lot « Ravalement et Isolation par l'extérieur »
9. Eglise 2ème tranche : Demande de subvention auprès de l'Etat
10. Cuisine centrale – Assistance à maîtrise d'ouvrage sollicité auprès de l'ASCLV
11. Foyer des jeunes – Projet extension et participation des communes à l'investissement
12. Acquisition de matériel pour les associations : Demande de subvention auprès de la Région
13. Sentier de randonnée – Convention de passage

### QUESTIONS DIVERSES

### INFORMATIONS DIVERSES

Droit de Préemption Urbain  
Décision d'Exécution des Marchés

**PRÉSENTS** : AIRIAU Guy, AKRACH Angélique, BOUDINEAU-CROCHARD Adélaïde, CAILLAUD Brigitte, CHARRIER Laurent, CHAUCHIS-PARRENIN Pascale, COULON-FEBVRE Catherine, NEAULEAU Franck, PENISSON Landry, PROUX Jérôme, REMAUD Valérie, ROCHER Bernard, ROUSSEAU Claude, VIDAL Marie.

**ABSENTS et EXCUSES** : AMIAUD Julien, AUCOIN Emmanuelle, GUIBRETEAU Thierry, RAUTUREAU Freddy, VIAUD Séverine.

**Secrétaire de séance** : BOUDINEAU-CROCHARD Adélaïde

Nombre de Conseillers : En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 14

-----  
 Le procès-verbal de la séance du 9 novembre 2021 a été adopté à l'unanimité.  
 -----

**Autorisation pour le Maire de signer des Contrats de Courte Durée pour accroissement temporaire d'activité, pour l'année 2022 pour l'accueil de loisirs, l'animation Jeunesse et les services périscolaires**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer des contrats de manière ponctuelle, pour l'année 2022, pour faire face à des accroissements temporaires d'activité.

**Restaurant scolaire : mise en place d'un tarif « service seul »**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 2€, par jour, le prix du service seul. Ce tarif est appliqué uniquement pour les enfants, présentant un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et ne pouvant pas manger les repas confectionnés par le service restauration. Un entretien préalable avec la famille et le responsable du service restauration est nécessaire.

**Tarifs Salle Beauséjour 2022**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer comme suit, les tarifs pour la Salle Beauséjour pour l'année 2022.

	<i>Commune</i>	<i>Hors commune</i>
<b>Arrhes réservation</b>	25%	25%
<b>Location Grande Salle</b>	200 €	220 €
Option: Cuisine	107 €	118 €
Option : La veille	78 €	86 €
Option : Le lendemain	78 €	86 €
Vin d'honneur (SB)	149 €	164 €
<b>Associations</b>	2 manifestations à but lucratif gratuites puis 100€ à partir de la 3ème	
<b>Buffet</b>	225 €	248 €
<b>Location Petite Salle</b>	49 €	54 €
Option cuisine	42 €	46 €
Association hors commune, utilisation hebdomadaire		10 €
<b>Nettoyage, Supplément si rendu non conforme</b>	30€ de l'heure	
Location vaisselle aux associations stéphanoises	40 €	
<b>Caution Associations</b>	100 €	
<b>Caution</b>	305 €	305 €

## Tarifs Camping « La Petite Boulogne » 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs suivants, pour le camping pour l'année 2022 :

Location Emplacement (tarif/nuit)	
Emplacement du 01/07 au 31/08 (1 tente ou 1 caravane ou 1 camping-car avec 2 personnes)	16,00 €
Emplacement hors juillet/août (1 tente ou 1 caravane ou 1 camping-car avec 2 personnes)	10,00 €
Emplacement 10A, 10B, 1A et 1B réservés aux randonneurs pédestres et cyclistes sans électricité (1 tente, 2 personnes)	10,00 €
Campeur supplémentaire	3,00 €
Forfait électricité	4,00 €
Garage mort	3,00 €
Arrhes emplacement	35,00 €
Location Mobile-home et Chalet	
Période du 18/06 au 02/07 et 27/08 au 17/09, la semaine	285,00 €
Période du 2/07 au 09/07 et du 20/08 au 27/08, la semaine	375,00 €
Période du 09/07 au 20/08, la semaine	410,00 €
La nuit	66,00 €
Le week-end (vendredi soir au dimanche, 2 nuits)	116,00 €
La semaine du 01/01 au 18/06 et du 17/09 au 31/12 (hors saison chauffage compris)	215,00 €
Le mois (hors juillet/août, sans chauffage)	336,00 €
Chauffage de janvier à mai et d'octobre à décembre	56,00 €
Caution	200 €
Divers	
Taxe de séjour (du 1er mai au 30 septembre) par personne et par nuit pour les + 18 ans	0,50 €
Nettoyage (appliqué si la location est rendue non conforme)	50 €
Jeton Machine à laver ou sèche-linge	4,20 €
Travaux de branchement MH ou Chalet (fait par le personnel communal)	340 €
Location draps - lit 2 personnes	6,00 €
Location draps - lit 1 personne	3,00 €
Animal, la nuit	2,60 €
Animal, la semaine	16 €
Location Emplacement à l'Année	
Emplacement n° 21, 22, 23, 24, 27	1 680 €
Emplacement n° 17,18	1 850 €
Emplacement n° 11, 15 et 20	1 960 €
Forfait électricité (par jour) du 1er octobre au 1er avril (n° 21, 22, 23)	4,00 €
Tarif électricité pour les emplacements n° 11, 15, 17, 18, 20, 24 et 27	16 cts/kw/h
<b>Redevance par emplacement disponible :</b>	
Emplacement n° 29 et n°25	1 680 €
Emplacement n° 16 et n°19	1 850 €

### **Tarifs 2022 photocopies, droit de place et encart publicitaire dans le bulletin municipal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le tarif des photocopies, du droit de place et de l'encart publicitaire pour le bulletin municipal, pour l'année 2022.

#### **Photocopies :**

Document administratif:

- A4 noir et blanc recto	0,18 €
- A4 noir et blanc recto/verso	0,36 €
- A3 noir et blanc recto	0,36 €
- A3 noir et blanc recto/verso	0,72 €

Autre document: 0,30 €

**Droit de place :** prix journalier : 4 €

**Électricité distributeur de pizza :** 0.16 € /kwh

**Encart publicitaire dans le bulletin municipal :** 150 €  
*tarif pour 2 parutions*

### **Tarifs 2022 Concessions cimetière**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le tarif des concessions cimetière pour l'année 2022.

**Concession pour 50 ans** 85 € le m<sup>2</sup> soit 170€ la concession

**Concession pour 30 ans** 50 € le m<sup>2</sup> soit 100€ la concession

#### **Site cinéraire :**

- Redevance Dispersion des cendres (avec plaque non gravée): 30 €
- Tarif caverne : 400 € auquel s'ajoute le prix de la concession.
- Concession caverne 15 ans : 50 €
- Concession caverne 30 ans : 100 €

#### **Admission en non-valeur**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accède à la demande de la Trésorerie de Challans et prononce l'admission en non-valeur des produits avérés irrécouvrables pour un montant total de 108.29 € pour le budget général.

### **BUDGET PRINCIPAL et ASSAINISSEMENT**

#### **Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021**

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2022 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2021, et ce, avant le vote du budget primitif 2022, pour le budget principal et le budget assainissement.

Le détail des montants est affiché en mairie.

### Aménagement d'un local commercial : Attribution des marchés de travaux

Dans le cadre des travaux d'aménagement du local commercial, 11 place de l'Eglise, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer les marchés suivants, aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, savoir :

	<b>Entreprise</b>	<b>Montant offre de base HT</b>	<b>Montant PSE HT</b>
Lot 1 « Désamiantage »	NSDP – 87221 FEYTIAT	7 974.00€	
Lot 2 « Démolitions »	EBM – 49110 MONTREVAULT s/EVRE	14 671.12€	
Lot 3 « Gros-œuvre » <i>Lot 3 – PSE n°1</i>	MC BAT – 85000 LA ROCHE SUR YON <i>Isolation et étanchéité de paroi enterrée existante</i>	35 235.15€	8 466.12€
Lot 4 « Ravalements et ITE »			
Lot 5 « Menuiseries extérieures Aluminium » <i>Lot 5 – PSE n°2</i>	MCPA – 85190 AIZENAY <i>Remplacement du garde-corps</i>	34 170.38€	4 402.42€
Lot 6 « Menuiseries intérieures »	MCPA – 85190 AIZENAY	10 355.72€	
Lot 7 « Cloisons sèches »	SARL BOSSARD – 85300 CHALLANS	24 454.75€	
Lot 8 « Faux plafonds »	TECHNI PLAFONDS – 85290 MORTAGNE SUR SEVRE	4 216.99€	
Lot 9 « Revêtements de sols et murs céramiques »	AUCHER – 85150 LES ACHARDS	11 200.00€	
Lot 10 « Revêtements de sols souples »	CALANDREAU CCV – 85110 CHANTONNAY	1 697.61€	
Lot 11 « Electricité – courants faibles »	SAGE ELECTRICITE – 44270 MACHECOUL	22 632.90€	
Lot 12 « Plomberie sanitaire / Chauffage/Ventilation »	PERRAUDEAU – 85670 PALLUAU	26 215.06€	
Lot 13 « Peinture et revêtements muraux »	AUCHER – 85150 LES ACHARDS	13 900.00€	

### Aménagement d'un local commercial : Lot 4 « Ravalements et Isolation Thermique par l'Extérieur - ITE »

En raison de l'absence d'offre pour le lot 4 « Ravalement et ITE », le conseil municipal, à l'unanimité, décide de déclarer infructueux le lot 4 pour l'aménagement d'un local commercial, 11 Place de l'Eglise.

### Restauration de l'Eglise – Campagne DETR/DSIL 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite, pour les travaux de restauration de l'église phase n°2, un financement dans le cadre de la campagne DETR/DSIL pour l'année 2022, à hauteur de 90 000€.

### Projet de construction d'une cuisine centrale – demande d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'ASCLV

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de missionner l'Agence de Service aux Collectivités Locales de Vendée pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de construction d'une cuisine centrale sur la Commune de Saint Etienne du Bois, avec les communes de Falleron et Grand'Landes. La cuisine centrale permettrait la confection des repas des écoles de ces communes ainsi que pour le GCSMS du Pays de Palluau (EHPAD).

### Projet d'extension du foyer des jeunes

L'augmentation de la fréquentation au foyer des jeunes et l'absence de lieu de stockage pour le matériel ont conduit les élus (communes conventionnées), à demander aux conseils municipaux de chaque commune de se positionner sur la participation à l'investissement du projet de rénovation et d'agrandissement du foyer des jeunes. L'investissement serait programmé en 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de participer à l'investissement pour le projet de rénovation et d'agrandissement du foyer des jeunes, avec les communes conventionnées.

### Acquisition de matériel pour les associations : Demande de subvention auprès de la Région

A l'unanimité, le conseil municipal valide le projet d'acquisition d'un podium et de grilles d'expositions, pour un montant de 10 985.60€ HT. Il sollicite, pour la réalisation de cet achat, un financement dans le cadre de la subvention régionale au titre du « fonds communal pour la vie associative », à hauteur de 50%.

### Sentier de randonnée – Convention de passage

Monsieur le Maire propose de référencer un sentier au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée). Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide le projet de convention de passage et autorise Monsieur le Maire à signer des conventions de passage avec les propriétaires des terrains privés traversés.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Droit de préemption urbain

NOM du vendeur et adresse	N° de parcelle et adresse	Montant	Date de la décision	n° décision
Consorts BAUDRILLER 9 rue du Stade 85670 ST ETIENNE DU BOIS	AD 136 Rue du Stade	50 000 € + frais d'acte notarié	08/11/2021	IA 085 210 21 V0019
GENAUDEAU Franck ROBINEAU Rebecca 5 impasse des Chênes 85670 ST ETIENNE DU BOIS	AI 9 5 impasse des Chênes	191 000 € + frais d'acte notarié	09/11/2021	IA 085 210 21 V0020
VERNIEAUD Olivier HUCQUEDIEU Sophie 18 Le Marché Nouveau 85670 ST ETIENNE DU BOIS	AD 106-107-110- 111 Le Marché Nouveau	135 000 € + frais d'acte notarié	09/11/2021	IA 085 210 21 V0021

### Décisions d'exécution des marchés

NOM de l'entreprise	Objet	Montant HT	Date décision	n° décision
BEGC - 101 Boulevard Ernest Dalby - 44000 NANTES	Mission diagnostic faisabilité : cuisine de production avec export liaison chaude	3 540 € HT	22/11/2021	2021-11-22-01
SAS ROUTHIAU et fils - ZA la Landette 2 - Rue Blaise Pascal - 85430 LES CLOUZEUX	Fourniture d'un système de VMC pour l'école publique	2 408 € HT	22/11/2021	2021-11-22-02
NEXECUR - 13 rue de Belle Ile - 72190 COULAINES	Mise en place d'un nouveau système alarme télésurveillance Mairie	1 555,41 € HT	22/11/2021	2021-11-22-03
NEXECUR - 13 rue de Belle Ile - 72190 COULAINES	Mise en place d'un nouveau système alarme télésurveillance Restaurant Scolaire	2 019,28 € HT	22/11/2021	2021-11-22-04
ETS GABORIAU - 1 ter Rue du Bois fleuri - Parc d'activité Legé Nord - 44650 LEGE	Changement des ouvertures de la maison de la paroisse	9 996,10 € HT	22/11/2021	2021-11-22-05

Le Maire, Guy AIRIAU  
Le 08/12/2021

